Saint-Julien en Born

Décembre 2013

Magazine N°10



Entretien avec Monsieur le Maire



Gilles DUCOUT

Réforme électorale : informations sur les lois organique n°2013-402 et ordinaire n°2013-403 du 17 mai 2013.

La loi abaisse de 3500 à 1000 habitants le seuil au-delà duquel les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel de liste à 2 tours. Quelle incidence pour notre Commune ?

Les derniers chiffres communiqués par l'INSEE recensent 1524 habitants à St-Julien. Ces chiffres ont sans doute encore évolué et le dernier recensement confortera cette impression.

La Commune de St-Julien est donc effectivement concernée par la mise en application de cette loi.

Très concrètement, le prochain Conseil municipal sera composé de 19 conseillers municipaux. La, ou les listes répertoriées en Préfecture seront soumises aux électeurs locaux qui ne pourront plus « panacher » comme par le passé, sous peine de voir leur bulletin considéré comme « nul ».

Il faudra donc voter liste entière, sans rature ni rayure pour voir son bulletin validé ?

Chaque citoyen aura la possibilité de voter uniquement pour la liste entière de son choix pour que son bulletin soit comptabilisé dans les suffrages exprimés.

Enveloppe vide, enveloppe contenant plusieurs bulletins différents, enveloppe contenant un (ou plusieurs) bulletin(s) raturé(s), rayé(s), portant une annotation ou un signe quelconque de reconnaissance, sera répertoriée et comptabilisée dans les bulletins blancs ou nuls. Ces bulletins n'entreront pas dans le calcul de répartition des sièges.

Les électeurs locaux voteront aussi les 23 et peut-être le 30 mars pour leurs élus communautaires ?

En effet, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront positionnés sur le même bulletin de vote, les conseillers municipaux côté gauche, les conseillers communautaires fléchés côté droit.

5 noms composeront la liste communautaire, retenus obligatoirement parmi les 11 premiers candidats municipaux : 4 titulaires et 1 suppléant (en cas de démission), les mêmes règles de proportionnalité s'appliquant pour la répartition des sièges. Chaque liste pourrait donc être représentée au Conseil communautaire.

Selon le nombre de listes soumises au vote des locaux, quelle sera la répartition des conseillers ?

Trois cas de figures :

- **1** liste est présentée : les 19 candidats municipaux et les 4(+1) candidats communautaires seront alors élus dès le 1er tour.

- **2** listes sont proposées aux juliennois : les 10 premiers candidats municipaux et les 2 premiers candidats communautaires de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés sont élus. Les 9 sièges municipaux et les 3 sièges communautaires restants sont répartis entre les deux listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Les élections seront aussi bouclées dès le dimanche 23 mars au soir, après le 1er tour, sauf égalité parfaite.

- **3** listes ou plus sont proposées : si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, les 10 premiers candidats municipaux et les 2 premiers candidats communautaires de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés sont élus. Les 9 sièges municipaux et les 3 sièges communautaires restants sont répartis entre toutes les listes (ayant obtenu + de 5% des suffrages exprimés) à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne. Il n'y a pas non plus de second tour.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, il y aura un deuxième tour le dimanche 30 mars. Tous les sièges seront répartis entre toutes les listes (ayant obtenu + de 5% des suffrages exprimés) à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne.

Qu'en est-il de la parité pour notre Commune ?

Elle devra légalement être appliquée à St-Julien, commune de plus de 1000 habitants. Les listes municipale et communautaire devront être composées d'un nombre équivalent d'hommes et de femmes, à 1 élément près pour les listes impaires.

Les adjoints seront-ils élus en Conseil municipal l'un après l'autre, comme par le passé ?

Avec un Conseil municipal à 19 membres, 5 adjoints pourront être nommés. Les adjoints seront élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chaque liste, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pourra être supérieur à 1.

Une recommandation particulière pour ces prochaines élections ?

Oui, et de taille. Le décret du 18 octobre 2013 fixe aussi pour nos petites communes la nouvelle contrainte suivante : outre la carte d'électeur, **chaque citoyen devra se munir d'un titre d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse,...)**.

Nos coordonnées

55 Place de la Mairie - 40170 Saint-Julien en Born - Tél. 05 58 42 80 08
Email : mairie@saint-julien-en-born.fr / Site : www.saint-julien-en-born.fr



Quelques infos en chiffres

Navettes-Plage

Personnes transportées
(allers et retours)

Le service des navettes-plage fonctionne de mieux en mieux.

	JUILLET	AOÛT
2011	3 244	6 771
2012	6 130	7 491
2013	7 065	9 135

Camping-Cars

Aire d'accueil de Contis

	RECETTE	NUITÉES
2012	58 887€	5 773
2013	61 779€	6 077

En 2010, avant l'installation de la barrière, la recette était de 33 606€.

Aire d'accueil de la Passerelle

	RECETTE	NUITÉES
2013	5 945€	601

Nos aires de camping-cars accueillent de plus en plus de visiteurs.

Campings Municipaux

	LA LETTE		LA PASSERELLE	
	Nuitées	**Bilan économique** *(Recettes Dir + Indir - Charges)*	**Nuitées**	**Bilan économique** *(Recettes Dir + Indir - Charges)*
2012	67 051	213 931€	4 928	- 6 760€
2013	66 577	203 420€	4 452	- 8 299€

Le bilan économique de La Passerelle deviendra positif après la fin du remboursement des emprunts contractés pour l'aménagement de l'espace mobil-home. Le mauvais temps du début de l'été a entraîné une baisse globale de la fréquentation des campings non comblée par le reste de la saison.

Téléthon

	2010	2011	2012	2013
Versement à l'AFM	1 768,00€	1 967,00€	2 357,00€	1 613,00€

Après une progression depuis trois années, l'édition 2013 très hivernale a réduit fortement le bilan. Ne désespérons pas : l'édition 2014 sera meilleure.
MERCI à tous les bénévoles des associations participantes et à tous les donneurs.



Résidences d'automne à la Maison Bleue de Contis

Du 4 décembre au 18 janvier la Maison Bleue accueille en résidence 3 projets distincts basés sur la création cinématographique mais aussi sonore et radiophonique.

Les protagonistes :
- Vincent Virioz réalisateur et Marianne Tardieu co-auteur, finaliseront l'écriture d'un long métrage « Travaux ».
- Violaine Baraduc et Alexandre Westphal, auteurs de documentaires, travailleront au montage de leur prochain film retraçant la participation des femmes aux violences du génocide rwandais : « A mots couverts ».
- Marion Coudert et Nicole Marmet finaliseront un projet d'écriture sonore et radiophonique intitulé « Nos pays » (lire l'entretien ci-après).

Dans le cadre de ces résidences, sont organisées des rencontres rapprochant créateurs et publics divers (établissements scolaires, médiathèques, salles de cinéma...) sur un territoire élargi (St-Julien en Born, la Communauté de Communes Côte Landes Nature, le département des Landes).

3 questions à Nicole Marmet et Marion Coudert

Vous êtes auteur de créations sonores et radiophoniques. Comment définissez-vous cette forme de création artistique ?

NM : L'écriture radiophonique est cousine germaine de l'écriture cinématographique. C'est un outil de création au service de la fiction, du documentaire et de l'art accoustique. Si cet art est moins coûteux que le cinéma, il n'en demeure pas moins qu'il demande le même temps de réflexion, de préparation et de réalisation. Il offre en plus à la dramaturgie une réelle liberté, tant pour ceux qui créent que pour ceux qui écoutent.



Vous avez créé l'association «Les Griottes» il y a 25 ans. Quelle est sa réalité aujourd'hui ?

NM : L'association est implantée dans les Landes depuis 12 ans. Réactivée depuis bientôt 5 ans, son siège social est aujourd'hui à Léon, sur le territoire de Côte Landes Nature. Elle porte le projet « C Des Ondes » dédié à la reconnaissance de la création radiophonique et sonore. Ce projet est soutenu par le Conseil Général des Landes et la Drac Aquitaine.

Justement Marion Coudert, vous êtes en résidence à la Maison Bleue de Contis, pouvez-vous nous parler de votre projet d'écriture en cours ?

MC : Je suis écrivain et travaille depuis de nombreuses années sur les pays du Moyen-Orient. Française et landaise, mes études en littérature m'ont conduite sur les pas d'une grande dame de la littérature Andrée Chedid. Le travail d'écriture que je mène en résidence avec Nicole Marmet est une très belle aventure pour moi, d'autant que je découvre ici les passages de l'écriture à lire vers cette autre écriture à part entière qu'est l'écriture sonore et radiophonique. Cette création se construit autour de mon ouvrage «Pays» qui paraîtra en décembre.

Le public sera invité à écouter le fruit du travail de Nicole Marmet et Marion Coudert le dimanche 19 janvier à 18h à l'Office de Tourisme (1er étage), à St-Julien en Born.

Bibliothèque

Lieu d'accueil, espace de partage, la bibliothèque de St-Julien poursuit sa mission de sensibilisation à la lecture. Aux travers d'animations renouvelées 2 fois par trimestre (atelier d'écriture et bibliothèque parlée, bébés lecteurs mais aussi origami avec Jacques Arcambal…), l'intérêt des publics de tout âge ne s'émousse pas. Ces rendez-vous seront donc reconduits l'année prochaine.

Plus spécifiques mais tout aussi marquants, des évènements-rencontres enrichissent la vie bien rodée du lieu. Pour exemple, l'exposition « Couleur de l'Inde », série de photographies signées Martine Gabarra, illustrant la vie quotidienne dans ce pays lointain, a fait voyager petits et grands.

Prochain temps fort : mercredi 5 février 2014 à 19h à la salle socio-culturelle de l'Espace Benjamin Baqué. La désignation du lauréat du Prix des Lecteurs de Côte Landes Nature sera suivie de la septième sélection pour l'année 2014.

Ces diverses manifestations contribuent sans doute à raviver l'intérêt des habitants juliennois pour le livre. Ainsi, 323 lecteurs adhérents, dont 60 nouveaux, ont été comptabilisés en 2013. (Moyenne nationale : 18% ; St-Julien en Born : 21,5%).
Ce résultat fort encourageant confirme (si on en doutait) l'utilité de cet espace public culturel.

Mode d'emploi

Horaires d'ouverture au public :
- lundi, mardi, jeudi:16h-18h
- mercredi, samedi : 10h-12h30

Accès aux dernières acquisitions (adultes), romans, essais, bandes dessinées, documents : www.saint-julien-en-born.fr

Accès à Médialandes : portail numérique innovant réservé aux adhérents des bibliothèques et médiathèques des Landes ; Il propose une offre culturelle en ligne entièrement gratuite : http://www.medialandes.org

Adhésion pour une année :
- adulte : 7€
- jeune résidant à St-Julien jusqu'à 18 ans : gratuit

Renseignements : 05 58 42 42 35



Enfance et Jeunesse

Les CP et les CE1 à la découverte des Pyrénées : 17 et 18 juin 2013


Dans 3 jours, c'est l'été !

Tout était prêt pour que ce séjour soit une parfaite réussite : une organisation sans faille, un programme alléchant, des maîtresses et des accompagnateurs en pleine forme et des enfants plus que motivés ! Hélas, la météo en a décidé autrement… Ce mois de juin restera dans les annales, comme tout le printemps 2013 d'ailleurs ! Un déluge presque continuel et des torrents furieux ont obligé maîtresse Sandrine et maîtresse Delphine à déclencher le plan B…


Ça ne rentrera jamais…!

Le car a quitté Saint-Julien en direction du centre d'accueil d'Uz, dans la vallée des Gaves, à l'entrée des vallées de Gavarnie et de Cauterets. Au programme : installation dans les locaux, repas puis visite du petit village montagnard d'Uz.



La fontaine du lavoir

En fin d'après-midi, les enfants découvrent les rapaces du Donjon des Aigles, à Beaucens. Du minuscule hibou petit-duc aux géants des airs, le gypaète et le vautour, ils sont tous là, tout près. mais les oiseaux n'aiment pas la pluie et la démonstration de vol n'a pas été le feu d'artifice habituel.


Le Percnoptère d'Egypte

De retour au centre, un bon dîner bien chaud et une merveilleuse veillée sur le thème des contes traditionnels pyrénéens ont fait oublier cette déception.


Sous le soleil… pas pour longtemps !

Le lendemain, il a fallu annuler la sortie prévue au Pont d'Espagne avec deux animateurs du Parc National des Pyrénées : ciel bouché, pluie continuelle, sol boueux et glissant… Les maîtresses ont donc conduit leur petite troupe à la maison du Parc à Arrens-Marsous. Bien à l'abri des intempéries, les enfants ont pu admirer la faune et la flore pyrénéennes et découvrir quelques uns des secrets de nos superbes montagnes. Après un pique-nique à l'abri dans une auberge du lac d'Estaing, le car a conduit les écoliers à Cauterets pour une promenade dans la station et la visite de la fabrique de berlingots de la reine Margot. Mais il a fallu encore une fois changer de programme ! L'alerte météo due aux violentes crues des gaves a forcé le groupe à évacuer Cauterets en urgence…


Le Gave en colère

Maîtresse Sandrine a tout juste eu le temps de récupérer dans la boutique les sachets de berlingots commandés par les familles.

Le plaisir d'avoir vécu une belle aventure collective a vite effacé la déception due aux caprices du ciel... Cette année, les CP et CE1 repartent, pour trois jours cette fois-ci. Ils séjourneront en Dordogne, autour du thème des jardins... et sous le soleil, c'est promis !

Les enseignants remercient chaleureusement la municipalité et les deux associations de parents d'élèves pour leur soutien financier.

Les élèves de cycle 3 sur les planches…

Il ne s'agit pas de théâtre mais de ski ! Les élèves de CE2 et de CM partiront à Gourette du 2 au 7 mars 2014. Leçons de ski matin et après-midi, découverte du milieu montagnard… Il y aura beaucoup de choses à raconter dans le magazine n° 11 du mois de juin !

Pile ou face ?

Les élèves de maîtresse Stéphanie (qui remplace pour cette année scolaire maîtresse Emma très occupée par sa petite Jeanne…) se sont lancé un beau challenge : collecter le plus grand nombre de piles usagées. Les enfants se sont mobilisés, ont sollicité les familles, les commerçants... et la classe des grands déborde maintenant de milliers de piles usagées ! Des animateurs du Conseil Général sont venus devant les élèves parler de la fabrication, de l'utilisation et de la récupération des piles. A la fin du mois de novembre aura lieu la pesée officielle (cinq écoles landaises participent au concours), puis toutes les piles seront convoyées vers l'usine de traitement des déchets de Bénesse en vue de recyclage.



APC et TAP…

Un grand changement à la rentrée 2013 : les enfants fréquentent l'école sur cinq journées consécutives. Le rythme de la semaine a été sensiblement modifié, avec un interclasse plus long et une sortie à 15 h 30. La mairie a mis en place, grâce à l'implication de bénévoles des associations du village, des activités gratuites qui permettent de découvrir des sports (basket, équitation, pétanque) de pratiquer des jeux de chiffres et de lettres ou l'informatique ou encore de connaître la richesse de notre patrimoine (la pinasse).
Les enseignants quant à eux doivent proposer une heure par semaine d'Activités Pédagogiques Complémentaires en plus de l'horaire de base. Différents ateliers se sont mis en place, de la maternelle au CM2 : lecture, écriture, informatique, théâtre...

Du neuf au restaurant scolaire

A la rentrée des vacances de Toussaint, les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire ont eu le plaisir de découvrir les nouveaux locaux, après quelques mois de travaux. La surface de la partie restaurant a été considérablement agrandie ; le plafond a été abaissé et isolé phoniquement. Le mobilier a été intégralement renouvelé : les tables et les chaises sont adaptées à la taille des convives et le revêtement des tables est beaucoup moins sonore que le précédent, ce qui fait que tous les bruits de couverts, de verres et d'assiettes sont très amortis. Des claustras séparent l'espace en petites zones plus intimes et le confort pour les enfants et les adultes qui travaillent à la cantine est grandement amélioré.



Il y a aussi des sanitaires (toilettes et lavabos) pour les grands et les tout petits, peints et faïencés de couleurs vives et gaies. Deux sas d'entrée (côté cour de récréation et côté château d'eau) évitent de refroidir la salle de restaurant lors de l'arrivée des groupes d'enfants.

Du nouveau à la maternelle…

Dans la classe de maîtresse Virginie, on se prépare activement pour le CP : on fait de la grammaire, de la lecture, des maths… Mais cette année, on découvre aussi un tout petit coin de poupées, un tapis avec un petit garage et des voitures, une toute petite cuisine... On chante « la souris verte », « pomme de reinette » et on s'entraîne à connaître les prénoms, les jours de la semaine, les couleurs… Pour la première fois depuis de nombreuses années, quelques « tout petits », nés en 2011, sont admis à l'école. Ils sont très sages, curieux de tout et ils ont pleinement pris possession de leur classe. Bienvenue à eux !


Les tout petits

Pour une année, maîtresse Emilie a quitté la cour des grands et laissé les CM2 à une autre enseignante. Elle a pris en charge les Petits et les Moyens. C'est un grand écart de passer de la division des décimaux et de l'accord des participes à la suite des nombres jusqu'à 5 et aux toutes premières lettres de l'alphabet !



D'une rive à l'autre de l'océan Atlantique…

Nous souhaitons la bienvenue à Caroline, tout récemment arrivée de Rio. Elle fait déjà beaucoup de progrès en français et nous comptons beaucoup sur ses camarades de la cour des grands pour l'accompagner dans sa nouvelle vie. Boa sorte, Carolina !

François Hiquet

Restaurant scolaire : un espace flambant neuf

Depuis la rentrée de novembre nos écoliers ont pu réintégrer une cantine méconnaissable, rénovée et agrandie. Une cantine qui mérite désormais l'appellation « restaurant scolaire » . Tables à 6 places adaptées à l'âge des enfants, plateaux insonorisés, paravents de séparation, 2 espaces toilettes distincts pour petits ou grands... Tout concourt à faire de ce temps repas un temps de convivialité : un constat partagé par quelques 110 enfants répartis sur 2 services et par l'ensemble du personnel encadrant.

Quelques chiffres sur le restaurant scolaire :

Montant des travaux (marché)	177 435,89€
Travaux supplémentaires (acoustique)	10 018,40€
Mobilier	16 634,49€
Honoraires Bureau d'Études	14 997,82€
SOCOTEC (Bureau du contrôle)	3 516,84€
VIGEIS (coordination des travaux)	592,02€
Total	**223 195,46€**

Subventions :

État	37 225,00€
Conseil général	27 665,63€
Communauté de Communes	17 226,00€
Total	**82 116,63€**



Les associations

Les associations juliennoises et leurs bénévoles prennent la parole pour porter à la connaissance de tous leur vitalité, leur utilité, leur engagement.

Le comité de rédaction tient à préciser que, lorsqu'ils sont autorisés, les propos retranscrits ci-dessous le sont dans leur intégralité, et n'engagent que leurs signataires.

Une pinasse pour Contis. 2013 : Une année faste

Le retour d'Estèle de la ma II à son port d'attache restera bien sûr le fait marquant de l'exercice 2013. Rentrée du chantier naval fin mars et repeinte par nos soins, elle est apparue toute pimpante sur le parvis de la chapelle le lundi de Pâques, concrétisant l'aboutissement des efforts de l'association et de tous ceux qui ont soutenu son action.

Lors de l'assemblée générale qui avait lieu ce jour-là, le Président Vincent Froustey ne cachait pas sa joie et annonçait un programme de manifestations à la hauteur de l'événement.

Mais avant de retracer la chronique de cette année faste, impossible de ne pas évoquer la terrible nouvelle tombée à l'aube de ce jour de fête : au matin du 1er avril nous apprenions en effet que notre camarade Jacques Trépout venait de rendre les armes dans la nuit, au terme d'un long combat contre la maladie. Pour nous, les véritables réjouissances, ce serait pour plus tard...

Fêter le retour d'Estèle de la ma II

Réception officielle des travaux de restauration :

Le 20 juillet, sous le soleil exactement, au bord du courant, les adhérents de l'association, les partenaires du projet parmi lesquels les représentants de la Municipalité, de la DRAC, du Crédit agricole ont pu admirer leur protégée, flottant sur le miroir étincelant du Courlis. Après les discours d'usage célébrant l'action de préservation de notre patrimoine côtier, l'heure était à la dégustation - jusqu'à satiété – des différentes façons d'accommoder le canard gras, déclinées par l'ami chalossais « Le Guit » assisté de son compère Gus. Ceux qui le souhaitaient purent ensuite embarquer pour une promenade en pinasse sur une mer plate. Parmi eux, quelques anciens à qui cette navigation a rappelé bien des souvenirs.

Soirée chipirons :

Le lendemain, 21 juillet, pour la première fois de son histoire, l'association organisait un repas champêtre sur l'esplanade du marché de Contis. Les nombreux participants se régalèrent tant des mets proposés que de la prestation du groupe musical « Andropause Bande » dont la réputation n'est pas surfaite.

Exposition :

Les 9 et 10 août, l'association investit l'Espace culturel Benjamin Baqué afin de faire connaître au public notre pêche côtière, son histoire et son enracinement dans la culture locale. La pinasse rénovée attirait l'œil du passant, amarrée pour la circonstance aux pelouses de l'Office du tourisme, à quelques encablures de la route des Lacs. Plus de deux cents visiteurs, dont beaucoup de Juliennois, souvent anciens pinassayres vinrent redécouvrir leur jeunesse à travers la centaine de photos exposées, nous aidant parfois à retrouver le nom de personnes dont l'identification nous échappait. Mentionnons dans ce chapitre culturel la refonte et la mise à jour récente du site Internet (pinasse-contis.fr).

Fête nautique de Vieux Boucau :

Pour clore ce chapitre des manifestations publiques, évoquons la fête nautique de Vieux Boucau, organisée par l'association La Boucalaise pour le lancement d'une pinasse neuve, La Sauvagine, construite par les sociétaires sous la direction du charpentier naval M. Saint Arroman. Estèle de la Ma II n'a pu, faute de conditions de mer favorables, rejoindre Vieux Boucau par voie maritime comme cela avait été prévu mais a tenu la vedette avec sa sœur cadette lors des évolutions d'une flottille de bateaux traditionnels réunis sur le lac marin.

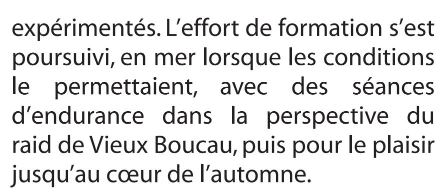


L'association a par ailleurs assuré avec succès les rendez-vous désormais habituels : l'omelette pascale, le point casse-croûte du marché de Saint Julien, la participation au festival de jazz, au téléthon, attestant son implication dans la vie de la commune. Dans le même ordre d'idées, trois de nos membres participent depuis la rentrée au nouvel aménagement du temps scolaire en proposant aux enfants des activités liées à la connaissance des pêches traditionnelles côtières, des espèces présentes sur le littoral, des dangers de l'océan. Manière d'attirer l'attention des jeunes sur la richesse de notre patrimoine et, qui sait, de susciter des vocations.

Garder la tradition vivante

La restauration de notre embarcation n'avait pas pour but premier de pouvoir exposer un bel exemplaire de pinasse de côte, inscrit aux Monuments historiques principalement en raison de sa rareté actuelle. Au-delà de cette reconnaissance du patrimoine local, notre intention essentielle était de remettre Estèle de la ma II à la pêche et ainsi perpétuer les traditions et savoir faire hérités de nos aînés.

L'effort se porta d'abord sur l'entraînement d'un équipage en mesure de manœuvrer le bateau, de le faire naviguer sans danger même si, n'étant pas fait pour braver de fortes houles, il ne sort que par mer calme. C'est ainsi qu'une petite dizaine de rameurs se sont aguerris tout au long de la saison grâce à des séances hebdomadaires entre le mois de juin et la fin octobre. Longtemps contrariées par des houles persistantes, les sorties se sont d'abord limitées à des allées et venues entre l'embouchure et le pont rose, le temps d'intégrer quelques nouveaux matelots et nouvelles... « matelotes » venus renforcer les plus



expérimentés. L'effort de formation s'est poursuivi, en mer lorsque les conditions le permettaient, avec des séances d'endurance dans la perspective du raid de Vieux Boucau, puis pour le plaisir jusqu'au cœur de l'automne.
L'équipage était déjà assez bien coordonné pour permettre deux pêches au mois de juillet. Sans être exceptionnelles, les prises ont été suffisantes pour que chacun reparte avec son lot de poisson, après un partage effectué selon les modalités traditionnelles.



Bientôt un toit pour Estèle de la ma II

Soucieuse d'aider à une bonne conservation du bateau en période d'hivernage, la Municipalité de Saint-Julien a fait entreprendre des travaux d'élargissement de la porte de la salle Marie-Madeleine, attenante à la chapelle de Contis. En attendant la finalisation du chantier, la pinasse a trouvé refuge dans le hangar de M. Lapeyre qui réalise bénévolement les modifications nécessaires à la remorque. L'embarcation étant à l'ancrage dans le courant en période estivale, les autres utilisations de la salle, en particulier les expositions, ne sont pas remises en cause.

On le voit, l'année 2013 restera un millésime d'exception, en récompense de l'énergie déployée par les membres de l'association et les soutiens variés dont elle a bénéficié. Nul doute que l'ami Jacques aurait aimé participer à tous ces événements, apportant sa disponibilité et son humour. Dans ce bilan somme toute heureux, nous ressentons le manque de sa bienveillante et souriante présence.



Loïc Renaud

Amicale des associations pour Saint-Julien

Le 13 août dernier, nous étions à nouveau sollicités pour agrémenter la soirée JAZZ MANOUCHE proposée par l'association JAM.

L' Amicale a donc pu confirmer son savoir-faire, en recevant les festivaliers autour des tables installées pour l'occasion par les services municipaux.

Dans cette ambiance musicale de qualité, notre équipe s'est mise au diapason pour interpréter sa partition ; aucune fausse note dans le service, tous les bénévoles étant dans le bon tempo pour satisfaire une clientèle ravie par la gamme des produits proposés.

L'équipement du local du marché progresse encore avec l'installation récente d'une hotte aspirante (les «cuistots» apprécieront !).

A signaler au cours de ce dernier semestre quelques records de fréquentation, et une présence toujours assidue des commerçants (15 en moyenne au mois de novembre).

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous ! Nous vous attendons toujours aussi nombreux l'année prochaine.

Jean Pierre Hourtané

La Sauce Ouest

ASSEMBLEE GENERALE – Jeudi Novembre 2013

L'association a pour objet de :
- participer au développement culturel de la commune de St-Julien,
- encourager concrètement les activités locales allant dans le sens du développement social, de la solidarité, de la valorisation du patrimoine et de la protection de l'environnement,
- se faire porte-voix des initiatives économiques, sociales ou culturelles, portées par les habitants de la commune de St Julien,
- être un laboratoire d'idées collaboratif pour vivifier le tissu social local.

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, médiatiques, éditoriales, artistiques, sportives, culturelles… (statuts)

C'est dans la maison des associations de Contis que se sont retrouvés une vingtaine de personnes motivées pour cette première AG. Vous pourrez bientôt nous retrouver sur Facebook ; en attendant, les premiers cours de Fitness ont déjà commencé. Ouvert à tous sur adhésion.
Plus de renseignements Carine au : 06 38 24 97 53

Le bureau se compose de :

Président : Julian Publius
Vice Président : Guillaume Riffaud
Secrétaire : Laurence Moine
Trésorier : Fabien Levy

Contact : La Sauce Ouest - Tél : 06 60 72 75 46



Association crématiste des Landes

L'Association Crématiste des Landes, forte de ses 450 adhérents, a assuré en cette année 2013, 6 forums associatifs (St Pierre du Mont, Mont de Marsan, Parentis, Soustons, St Paul les Dax et Capbreton), et plus récemment, une opération « Portes Ouvertes » au Crématorium de Dax.

Les questions les plus fréquemment posées au cours de ces rencontres portent sur la loi funéraire de 2008, et notamment sur la destination des cendres.

Quelques précisions s'imposent donc :
Entre autres, la nouvelle loi a modifié les dispositions relatives à la destination des cendres.
Tout d'abord, la loi stipule que l'urne doit être remise à la personne chargée de pourvoir aux funérailles.
Il existe ensuite plusieurs possibilités.
Si le défunt avait exprimé sa volonté, celle-ci doit être respectée dès lors qu'elle reste dans le cadre de la loi. Les possibilités restent plus nombreuses que pour une inhumation :

1. inhumation de l'urne

- dans le caveau familial, sur lequel elle peut aussi être scellée,
- dans une cavurne (petit caveau spécial),
- dans une propriété privée (sous réserve d'autorisation de sépulture).

2. conservation de l'urne dans un colombarium

3. dispersion des cendres

- au jardin du souvenir.
- en milieu naturel : mer, montagne ou forêt (sauf sur la voie publique !), avec déclaration du lieu de dispersion à la mairie du lieu de naissance.

Cette dispersion peut être réalisée par la famille, avec l'aide de l'Association si vous le demandez. Précision : pour la dispersion, seule une déclaration est requise, et non une autorisation. Nul besoin d'urne coûteuse, seul un réceptacle funéraire (appelé « cendrier ») suffit.

En revanche, il n'est plus possible de conserver l'urne au domicile, ni de partager les cendres.

Sachez que pour toute précision, ou en cas de doute, l'Association est à votre disposition, et peut vous aider dans les démarches.

Le Président, Pierre Dumoulin

Renseignements au siège :
Tél. 05 58 42 89 84/ 06 82 09 80 06
Secrétariat : 06 89 04 69 79
pierredumoulincrema@wanadoo.fr
Site Web : http://www.cremation-ffc.fr

« La dispersion en mer se fait au delà de 300 m des côtes »



C.R.A.Q.C
Comité des Résidents & Amis du Quartier de Contis



Contis qui est un quartier formidable n'est pas à une contradiction près. Et notre association est de même. Un jour en effervescence, et le lendemain repliée sur elle-même. Les investissements de l'année ont été remarquables et remarqués ; parking pique-nique, fière maison de la station, plan amélioré de circulation et aménagement de la voirie dévolu au passage de la « navette », poussée drue au printemps de piquets protecteurs des piétons et clients, etc… Ne pas venir visiter Contis-plage un fois par an, c'est laisser de côté des efforts bien réels qui ne sont pas réservés seulement aux touristes. Qui, soit dit en passant, n'en profitent pas toujours car quelques failles organisationnelles demeurent insolubles. 2013 a marqué l'entrée de Contis dans les temps modernes ; vrais embouteillages, jusqu'à ¾ d'heure de ralentissement pour une sortie de plage (case ; oups je rate mon train !), internet bloqué jusqu'à ¾ d'heure pour envoyer un fichier (case ; oups le cloud, c'est pas pour nous !), parkings saturés pour aller à la plage en famille (case oups ; je suis venu en camping-car et nous sommes une centaine à tourner en rond!), la plage est sous mes pieds (case oups : mais c'est la chine, il y a plus de place !) une ambiance à tout casser (cases oups ; dégradations gratuites, agressivité inutile !). Le 15 août c'est le jour de la crue et l'impression qu'en garde le plus grand nombre de visiteurs/jour n'est pas la meilleure… C'est aussi le jour où l'on peut évaluer, à la marge, le travail en cours. Il n'empêche qu'à Contis, les événements marquants, souvent locaux, se succèdent sans que, sur le fond, rien ne change. N'est-ce pas aussi formidable aussi ? Que la douceur de vivre et le repos profond reviennent .
Les membres du CRAQC, très occupés aussi à leurs affaires, ont relevé d'autres améliorations à proposer (arrêt minute proche de l'accès aux plages, transfert du panneau « céder le passage » de la rue du phare à la rue de l'Océan (sortie de Contis), améliorations esthétiques variées, etc…) à une future commission communale éclairée et dédiée à Contis. Afin que l'affiche « demain, ici, on rase gratis » ne soit pas la bonne blague de la station.

Pierre Caule

Association familles rurales

- 1943-2013 : 70 ans.

C'est l'âge de notre mouvement FAMILLES RURALES.
Des membres de notre association locale ont fêté cet événement, les 23 et 24 août 2013, à Talmont-Saint-Hilaire, en Vendée.



Trois mille participants étaient présents, dont deux mille cinq cents jeunes (de 15 à 25 ans). Plusieurs conférences ont été assidûment suivies, une en particulier : «Peut-on se passer du «MOBILE»? », où les jeunes ont été très demandeurs.
Les deux jours ont été animés par plusieurs groupes de jeunes de plusieurs départements, sous le signe de la musique, de la danse, du partage. Ces jeunes se sont bien impliqués dans les différents débats, avec sérieux et motivation.
Vivre un tel événement, c'est une richesse extraordinaire et un dynamisme retrouvé, à partager dans l'association locale.



- Mardi 22 octobre, comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la réunion sur les addictions a été animée par Monsieur Bruno Albuixech, intervenant de l'association «La Source». Cette association est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA). Son siège est à Mont-de-Marsan.
Voici quelques questions traitées au cours de la soirée :

Qu'appelle-t-on «addiction» ?
L'addiction est une dépendance à des produits appelés DROGUES, ou à des objets, (téléphone mobile, Internet, jeux en ligne…) entraînant une modification du comportement.

Quand on vit au quotidien avec une personne consommant de la drogue, existe-t-il des moyens de s'en rendre compte, et qui peut alerter l'entourage de ce qui se passe ?
Certains signes de la dérive sont caractéristiques et doivent éveiller la vigilance de l'entourage : l'autarcie du sujet, la rupture de tout lien social, la fatigue, une phase dépressive, de l'angoisse, de l'irritabilité, de la léthargie…

Quels sont les moyens de s'en sortir ?
La famille est un support important pour entourer la personne en souffrance.
Il faut dédramatiser la situation, créer des liens pour donner accès à la parole. Et, très rapidement, il faut prendre conseil auprès d'associations compétentes telles que «La Source».

La Source
160 Avenue Georges Clémenceau
40000 MONT-DE-MARSAN
Téléphone : 05 58 75 92 04
Contact : lasourcedeslandes@orange.fr

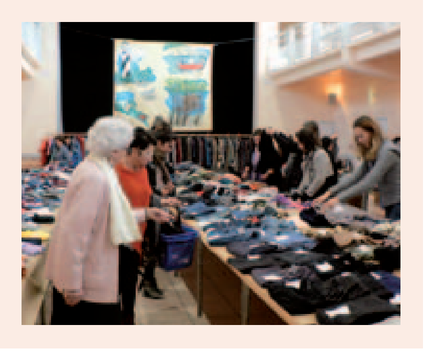


Monsieur Bruno Albuixech intervient dans tous les établissements scolaires, mais également dans les associations, à leur demande.
L'AFR de Saint-Julien remercie Bruno pour son excellente prestation, sa clarté, sa simplicité, et sa compétence.
L'AFR regrette que si peu de personnes aient pu bénéficier des conseils judicieux et enrichissants de cet intervenant.

Calendrier des prochaines activités de l'AFR :

- Assemblée générale : mardi 4 mars 2014
- Participation au Téléthon, avec les associations du village : 30 novembre 2013
- Bourse aux Vêtements de printemps : du 7 au 10 avril 2014
- Bourse aux Vêtements d'hiver : du 13 au16 octobre 2014
- Formation des Administrateurs de l'AFR : 10 décembre 2013

Dans un souci de rester une association à l'écoute des familles et présente sur le terrain, nous accueillerons Nathalie, Conseillère Technique Départementale.
Elle nous dispensera les conseils nécessaires pour évoluer dans notre société, tout en respectant l'esprit du Mouvement Familles Rurales.



La Présidente, Anita Dubois
http://www.famillesrurales.org/landes/

F.N.A.T.H Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

L'association des accidentés de la vie possède près de chez vous une section locale qui peut accueillir vos demandes. Les responsables locaux de St-Julien sont à votre écoute et à votre disposition pour vous donner les premiers conseils utiles et les réponses nécessaires à vos interrogations :

Jacques Tastet, 56 rue du Lys - Robert Gensous, 2380 route de Contis

Nous vous précisons également que la Fédération Nationale récupère les téléphones portables usagés que vous pouvez déposer dans le contenant disposé à la mairie de St-Julien.

F.N.A.T.H Groupement des Landes
1052 rue de la ferme de Carboué - 40000 Mont de Marsan - Tel : 05.58.75.17.05
Email : fnath40@wanadoo.fr - Web : fnath-des-landes.fr

LSJBC
Echos du Lit/St Julien Basket Club

Les effectifs de l'école de Basket sont stables voire en augmentation avec tout de même un creux dans la génération 2004. Norman continue d'œuvrer de façon qualitative sur ces équipes là et on peut noter un très beau parcours des U15 (minimes) qui pour l'heure ont signé un 8 sur 8 en championnat.

Norman et Liliane notre secrétaire œuvrent le lundi après midi à l'école pour le TAP suite à l'appel à candidature de la mairie.

En U17 nous avons là un réel problème d'effectif puisque nous avons dû réaliser une CT (coopération territoriale) avec d'autres clubs voisins qui ont les mêmes problématiques que nous. C'est ainsi que deux équipes cadettes ont pris part au début de championnat et regroupent les clubs de Linxe, Castets, Vieux Boucau, et donc LSJBC qui n'a que 2 cadettes cette saison.

Le début de championnat est difficile pour les séniors filles 2 qui n'ont enregistré qu'une seule victoire et où l'effectif est souvent instable : blessures, obligations professionnelles. Pas toujours facile de bien préparer les matchs dans ces conditions, mais la persévérance est là et finira par payer.

Promue en championnat Région, l'équipe fanion a elle aussi été soumise à pas mal de «soucis» d'effectifs puisque à ce jour, on peut compter 4 joueuses enceintes ou venant d'accoucher, ainsi que 2 joueuses sérieusement blessées. François, le coach, a d'ailleurs en plaisantant demandé que l'on instaure dans le club un quota à ne pas dépasser concernant les futures mamans. Pas facile là non plus de travailler dans la continuité et les 5 premiers matchs de la saison se sont traduits par 5 défaites, certes souvent de très peu (3 fois d'un point), qui plongèrent le groupe dans le doute. Heureusement, conscientes du danger, les filles et leur staff ont su se remettre en question ; derrière, ce sont 5 victoires consécutives, dont 4 en championnat, qui sont tombées dans l'escarcelle de l'équipe et qui ont donc permis de remonter le moral à tout le club. Souhaitons que cela se confirme pour que l'objectif du maintien soit assuré en deuxième partie de saison.

Surtout Juliennoises et Juliennois (comme Litoises et Litois bien sûr), n'hésitez pas à venir les encourager, la salle sonnant parfois un peu creux.

Gilles Gaugeac

St-Julien de France

Rassemblement

Comme chaque année les St-Julien se déplacent vers un autre St-Julien. Cette année la commune qui doit nous recevoir est St-JULIEN des **LANDES** ! ! Bizarre ? Ce village situé en Vendée Pays de Loire a une population de 1400 habitants et est tourné vers le tourisme. Proche de l'océan, possédant un lac important et de nombreux campings et chambres chez l'habitant.

Nous ne serons pas dépaysés puisque les habitants se nomment les Landaises et les Landais ! La date du rassemblement est comme d'habitude le week-end de Pentecôte.



Pour tout renseignement ou pour une éventuelle participation, contacter : Christian au 05 58 42 74 77.

Le Poney-Club du Grand Lio

Un automne riche en nouveautés :

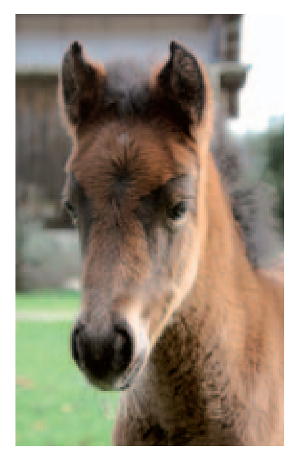
Nous sommes revenus du Championnat de France poney avec de beaux souvenirs, tout le monde s'est bien comporté, et nous avons même pu fêter une 6ème place en Finale de Saut d'Obstacles A1 par équipes pour deux jeunes cavalières : bravo à Mia Pomarez sur Rackam, et à Noémie Rousselot sur Playboy.



Noémie et Mia, remise des prix.

Depuis, la rentrée a eu lieu. Les nouveaux cavaliers du club, des jeunes enfants pour la plupart, sont pleins d'enthousiasme et d'émotion en découvrant les poneys. Quel plaisir de voir leurs yeux briller !

Nous avons accueilli un séminaire de Horse Coaching, organisé par l'Association APM Landes, avec comme intervenant Guillaume Antoine, ou comment faire le parallèle entre la relation homme–cheval, et la relation à l'autre dans l'entreprise. Passionnant !



Dundee, vieille ponette Landaise qui sert de dame de compagnie à l'étalon Khalife, a profité de la situation pour faire (hors saison)… une ravissante pouliche-surprise. Toutes deux vont passer l'hiver au chaud dans les boxes du poney-club, bien sûr !

Marie Jeanson

Bambalandes





Une nouveauté à BAMBALANDES pour l'année 2013/2014

Nous proposons depuis septembre 2013 une nouvelle activité : des cours de pilates.

Cette méthode est une technique douce de renforcement des muscles basée sur le contrôle d'une respiration spécifique et le contrôle des mouvements.

Le but est d'améliorer la maîtrise du corps. L'amélioration de la souplesse, du bien être physique et de la force musculaire n'est qu'une conséquence de cette méthode.

Elle s'adresse à tout public et semble appréciée depuis la rentrée puisque nous avons régulièrement une quinzaine de participants.

Par ailleurs, notre deuxième saison de gym plage est positive et nous avons eu cette année un nombre régulièrement croissant de participants.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 07 12 58 86 et pourquoi pas essayer un cours les lundi et jeudi à 18h30 et mardi à 19h.

Marie-Claude Autefage

Association Jul. et Gym



De la gymnastique d'entretien pour tous à Saint-Julien en Born

L'association Jul et Gym compte 74 membres sur l'année 2013-2014.
Les animatrices, toutes bénévoles, dispensent des séances d'excellent niveau. Leur formation, complétée par des stages réguliers à l'UFOLEP du département des Landes, leur permet de contribuer au bon maintien physique de ses adhérents très assidus.

Ce sont donc 6 animatrices qui assurent les cours : Nelly Brethes, Anneke Groen, Sylvie Hourtane, Lydie Lespez, Hélène Pic, Christine Saubion.

Dynamique, l'association Jul et Gym participe également à la vie de St-Julien en Born : organisation de repas « Casse-croûte » au marché du samedi matin, tel celui du 23 novembre dernier, ainsi que sa contribution à la journée Téléthon (stand de gâteaux, aide au service du repas). L'association remercie d'ailleurs tous ses adhérents bénévoles qui prennent part activement à ces opérations.

Dominique Hardy



Rugby A.J. A.C.L.R.

Avec une nouvelle finale (certes encore perdue), une élimination prématurée en championnat de France, le groupe juliennois a néanmoins acquis de l'expérience.

Après les surprises des mutations, des arrêts ou des reprises, c'est un groupe encore plus rajeuni et motivé qui démarre une nouvelle saison.

Le bilan à mi-saison est déjà flatteur grâce notamment à une bonne qualité de jeu et une ambiance liée à cette jeune génération.

Une qualification en 3ème série semble nous tendre les bras.

La réserve, quant à elle, manque de compétition faute d'adversaires mais son effectif global reste faible.

L'ACLR continue son travail de formation.

Les juniors dans lesquels figurent 9 juliennois caracolent en tête de leur poule ne comptant que des victoires bonifiées.

Les cadets sont troisièmes et trouvent leur marque dans le niveau relevé de Teulière A.

Les minimes et benjamins obtiennent de bons résultats en championnat des Landes.

Sous l'impulsion de nouveaux responsables, l'effectif de l'école de rugby n'a jamais été aussi élevé (+ de 40 enfants).

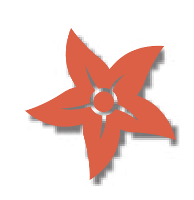
Cette future relève est encadrée soigneusement par des éducateurs séniors eux aussi de plus en plus nombreux qui, par ailleurs, suivent une formation au sein du comité départemental.

L'Avenir Juliennois consolide ses structures sportives, gage d'un avenir certain.

Cette nouvelle génération marque le début d'un nouveau cycle ; ne manquerait que le renouvellement des dirigeants actuels pour que l'Avenir Juliennois retrouve ses couleurs.

Rendez-vous à tous au printemps pour les phases finales.

Christian Juglin





Travaux Aménagements Urbanisme

Bâtiments

Travaux de rénovation de logement



Le logement du stade (anciennement appartement de M. Mme Magnes) va être rénové. Deux logements sociaux F2 et F3 vont être créés pour accueillir deux familles.

Le PACT des Landes est porteur de ce projet dont la réalisation devrait débuter fin d'année 2013.

Le coût des travaux estimé à 147 240€, sera subventionné par l'Etat à hauteur de 20% ; la Communauté de Communes Côte landes Nature participera à hauteur de 8 000€ le restant sera financé par la Commune. Des loyers modérés viendront équilibrer un éventuel emprunt.

Digue - Trait de côte



Réhabilitation des digues de Contis

Au terme de la récente enquête publique concernant la réhabilitation des digues nord et sud de Contis, et malgré l'avis défavorable du commissaire enquêteur, monsieur le Préfet a validé l'autorisation des travaux.
Cette réalisation importante et onéreuse (+ de 2 millions d'euros) est indispensable pour protéger la station de Contis, ses berges, et sécuriser les habitations du bord du courant.
En effet, dans les années futures nous devrons relever le défi de la nature, à savoir le retrait progressif du trait de côte. Ces digues vétustes et délabrées ne tiennent actuellement que par l'apport régulier de rochers. Certaines portions, notamment côté sud, deviennent dangereuses.
La digue nord a été construite en béton en 1857, puis reconstruite en 1968 ; l'épi de 100 mètres a été rajouté en 1969. A la suite des intempéries de décembre 1970 et janvier 1971, cette digue nord a été consolidée en 1972.
La digue sud a été construite en 1958 et remise en état en 1963.
D'autres renforcements ont eu lieu suite aux tempêtes de 1999 et 2009.

Le financement des travaux à venir sera assuré par l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté de Communes Côte Landes Nature.
Cette dernière, de par la prise de compétence des digues et la création d'une syndicat des rivières, se substitue aux communes de Saint-Julien en Born et de Lit et Mixe, leur évitant de s'acquitter mutuellement d'une dépense de 20 %.

L'avenir nous dira si l'homme aura pu freiner et apprivoiser les aléas inéluctables de Dame Nature.

Cimetière

Préparé par la commission ad-hoc, le règlement intérieur du cimetière a été validé par le Conseil Municipal en séance du 31 juillet dernier.

Ce règlement s'articule autour des quatre lieux différents de notre cimetière, chacune des parties ayant son règlement spécifique :

- Le cimetière traditionnel
- Le Columbarium
- Le Jardin du Souvenir
- Le Jardin des cavurnes

Un extrait du règlement est affiché aux entrées du cimetière.

Le règlement complet quant à lui, pourra être consulté en mairie ou sur le site internet de la commune. Un exemplaire peut être également retiré auprès du secrétariat.

Pour se conformer à la réglementation et à la législation, sa consultation est fortement recommandée avant l'entreprise de tous travaux.

Entre 2013 et 2014, la Commune va récupérer une quarantaine de tombes soit abandonnées soit que les familles ne souhaitent plus entretenir.

La troisième phase de cet important travail de réhabilitation de notre cimetière consistera à récupérer les tombes non entretenues de personnes inconnues. Plusieurs caveaux en ruines et dangereux pour le public seront également récupérés.

Le Garde communal et que le Conseiller municipal responsables de ces opérations connaissent quelques difficultés à poursuivre la reconnaissance des concessions : procédant d'une réglementation stricte, les panneaux d'avertissement mis sur les tombes disparaissent sans pour autant que les familles ne manifestent leur intention.

Merci donc à tout un chacun de respecter ces implantations et d'aviser les services auxquels sont confiées ces procédures pour en faciliter leur exécution.

Forêt communale

Travaux en forêt communale

Pendant la période hivernale des travaux sont prévus dans les parcelles forestières de notre Commune pour préparer les reboisements, les élagages et les ventes de bois du printemps.

- Dégagement de jeunes plantations pour éliminer la concurrence végétative sur une surface de 8ha40.
- Entretien au girobroyeur des interlignes de 30ha70 de jeunes peuplements pour pouvoir faire un élagage à 2 mètres de haut.
- 7ha70 seront élagués à partir de novembre 2013, le reste à l'hiver 2014.
- Entretien des parcelles avant le marquage des éclaircies pour une surface de 58ha38.
- Débroussaillements au rouleau landais sur 15ha55 pour préparer des coupes rases ; ces travaux et coupes permettront de renouveler les parcelles en sous densité suite à la tempête de 2009.
- Nettoyage et dessouchage de parcelles pour les préparer au reboisement sur une surface de 8ha63.
- Plantation de pins sur 5ha28.
- Ouverture de cloisonnements et dépressages sur des semis naturels sur une surface de 5ha98.

Vente de pins d'éclaircies et de coupe rase

Le 22 mai 2013, la Commune a mis en vente un lot de coupe rase et trois lots d'éclaircies. Pour cette vente, nous avions accueilli six acheteurs et reçu plusieurs offres écrites :

- un lot de coupe rase de 856 m^3 a été vendu à la société Forestière de Gascogne,
- un lot de deuxième éclaircie de 197 m^3 vendu à la société Forestière de Gascogne,
- un lot de première et deuxième éclaircie de 995 m^3 vendu à la société Gonzalez Bartolomé,
- un dernier lot de première et deuxième éclaircie de 673 m^3 vendu à la société Gonzalez Bartolomé.

Ces différents lots d'un total de 2 721 m^3 ont été attribués pour un montant de 76 100€.



OPAH



Bilan intermédiaire de l'O.P.A.H. 2013

Pour changer sa chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler sa toiture, son sol ou ses murs, un dispositif complet d'accompagnement et d'aides financières existe pour les propriétaires. Depuis 2011, la Communauté de Communes Côte Landes Nature associée à celle de Mimizan et à l'Agence Nationale de l'Habitat se mobilisent pour permettre aux propriétaires occupants de réaliser des travaux d'économies d'énergies.

A ce jour, 96 logements ont été réhabilités ou améliorés. 70% des logements traités concernent ceux de propriétaires occupants ; 30% des logements traités concernent ceux de propriétaires bailleurs. L'opération a généré 1 500 000 € de travaux au profit des entreprises locales et 800 000 € toutes subventions confondues.

Sur St-Julien 4 propriétaires occupants et 4 propriétaires bailleurs ont bénéficié de l'opération ; 24 dossiers ont été étudiés.

Cette opération s'achevant en avril 2014, il est encore temps d'en profiter. Une équipe de professionnels vous accompagne dans votre démarche. Un spécialiste se déplace chez vous gratuitement et sans engagement de votre part pour :

- réaliser le diagnostic thermique de votre logement,
- élaborer avec vous votre projet de travaux,
- monter votre dossier de financement,
- suivre avec vous le bon déroulement des travaux.

Un relèvement des plafonds d'aide est accordé par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) pour les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants toujours intéressés.

Renseignez-vous en contactant le Pact des Landes au 05 58 90 90 51 ou venez rencontrer ses agents lors des permanences tenues dans les communes.






Sitcom - Réduction des déchets
Non à la publicité subie !

Chaque foyer landais reçoit 43 kg/an de publicités et de journaux gratuits soit près de 5 500 tonnes de papier. Pour éviter ces quantités de publicités qui participent à l'augmentation des ordures ménagères, il suffit de dire « Non à la pub ».

En tant que consommateur, deux choix s'opèrent à vous :

« La publicité vous intéresse, vous aimez la recevoir » : pour tous ceux qui recherchent les promotions, et qui font, pour cela, le choix de recevoir les publicités, le bon réflexe consiste, après lecture, à les trier. En effet, déposées dans le conteneur papier du point tri, elles sont recyclées.

« Vous ne voulez pas de pub dans votre boîte aux lettres » : pour tous ceux qui reçoivent la publicité et qui la jettent sans l'avoir lue, une meilleure solution s'impose. En effet, il faut savoir que ces publicités « subies » participent à l'augmentation de la quantité d'ordures ménagères. Pour éviter cela, il suffit de dire « Non à la pub» en apposant un autocollant sur sa boîte aux lettres.



Autocollant disponible dans votre mairie

Moins de publicité, c'est autant de déchets évités

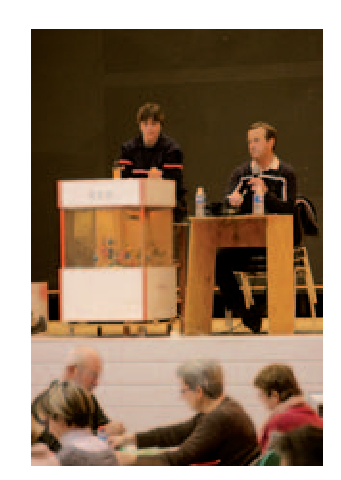
Apposer un autocollant « Non à la pub » sur sa boîte aux lettres permet de refuser les kilos de prospectus non désirés qui l'encombrent et de lutter ainsi activement contre le gaspillage du papier ; en effet, le nombre d'autocollants affichés aura une influence sur le nombre de tirages effectués par les distributeurs et permettra de réduire à terme la consommation inutile de papier et par voie de conséquence la quantité de déchets produits ! Pour information, 10 boîtes aux lettres avec un autocollant, c'est environ 400 kg de papier en moins par an. De plus, si cette initiative permet de limiter la publicité non adressée, elle n'empêche pas toutefois de recevoir le bulletin municipal ou toute autre information de sa collectivité.



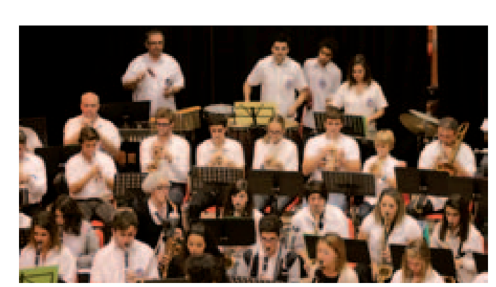
Les Animations

Dates des manifestations sur la commune de St-Julien









JANVIER-FEVRIER-MARS 2014

31/12/13	Réveillon
03/01/14	Loto
10/01	Loto
18/01	Vœux du maire
19/01	«Voir avec les Oreilles»
31/01	Loto
05/02	Prix des lecteurs
07/02	Fêtes d'hiver Loto
08/02	Fêtes d'hiver Poule au pot
09/02	Fêtes d'hiver Concert
09/02	Fêtes d'hiver Bal à papa
14/02	Fêtes d'hiver Carnaval
14/02	Fêtes d'hiver Belote
15/02	Fêtes d'hiver Concours de pétanque
15/02	Fêtes d'hiver Couscous, Bal disco
07/03	Spectacle Musique-Théâtralisée
14/03	Loto
22/03	Courses cyclistes

État Civil

Naissances

DESPLAIN Rose, Lilou, Amahé....06/01/13
IRAZOQUI Hanaé, Ness....22/01/13
NOBLET Edwin, Pierrik....25/01/13
MAGNES Loris....30/01/13
HATTON Nathanaël, Louis Pascal....08/02/13
LAGOUEYTE Léa....19/02/13
CAMPET Rafael....20/02/13
LESPESSAILLES DELLAUX Timéo, Patrick, Stéphane....16/03/13
NOAH Didier....27/03/13
CALABUIG Paloma, Elsie, Laure....29/03/13
LÉVY CASTETS Gaspard, Léon....09/06/13
PAYARD Louis, Yannick, Jean-Jacques....13/06/13
GOURGUES Maxime....16/06/13
CHELILI Rosie, Olivia, Catherine....03/08/13
BOMBAZARO JUNIOR CAULE Tiago....22/08/13
GOURGUES Tyméo, Claude....10/09/13
CAMP SAN AUGUSTIN Lucien, Gabriel....05/10/13
BLEYNIE Zacharie, Max....20/11/13

Mariage

GOALARD Christophe et LAGO Delphine....07/09/13

Actes de décès

DE BELOT Joachim, Hector, Philippe....02/01/13
LEROY Jean-Guillaume, Eugène....16/01/13
TRÉPOUT Jacques, Henri, Michel....31/03/13
CASSEGRAIN Jean, Frédéric, Henri....20/04/13
CANLORBE Marcel....30/05/13
PIMENTA DE JÉSUS Casimiro....26/06/13
DONNESSE Jacqueline, Paulette, Jeanne....02/09/13
JARJANETTE Alexandre....11/11/13

Transcriptions de décès :

Personnes résidantes à St-Julien, décédées hors commune.

CAULE Jacques....08/01/13
DELPLANQUE Jean-Paul, Henri....29/03/13
LAPARADE Juliette, Yvonne....27/05/13
FAREI Manuel, Antonio....08/07/13

Avis de mentions de décès :

Personnes nées à St-Julien, décédées hors commune.

DUBARRY Marie, Jeanne, Marcelle....24/01/13
DARNERE Madeleine....08/02/13
DANDURAN Jeanne....12/02/13
MAGNES Albert....18/04/13
LESPES Jean-Luc....18/08/13
MAGNES René....22/08/13
LABAT Étienne, Frédéric, Jean....23/10/13

Dans la mesure où la Mairie de St-Julien est avisée (ce qui n'est pas toujours le cas) du décès hors commune de personnes originaires de notre village, les registres de naissance de ces mêmes personnes sont mis à jour.



Saint-Julien en Born

Magazine N°10

16010-1113-V.
Impression et réalisation
sud-ouest-service's
IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1744

Crédits photos :
Commune de Saint-Julien, écoles et associations juliennoises.